



## RAPPORT D'ACTIVITES, EXERCICE 2024

### INTRODUCTION

L'Association YÉLIAN est une organisation communautaire à but non lucratif créée en 2011 et officiellement reconnue par les autorités béninoises à travers le récépissé d'enregistrement n°2017/1959/DEP-LIT/SG-ASSOC du 1er juin 2017 délivré par le Préfet du Département du Littoral. Depuis sa création, elle œuvre en faveur de la solidarité, de l'inclusion sociale, du développement humain et de l'amélioration des conditions de vie des personnes et communautés en situation de vulnérabilité. Guidée par des valeurs de respect, de dignité humaine, de solidarité et de responsabilité sociale, l'Association YÉLIAN développe des initiatives dans plusieurs domaines d'intervention, notamment la santé communautaire, l'assistance sociale, le renforcement des capacités, l'insertion socio-économique, la promotion des droits humains, le développement communautaire et l'accompagnement des populations confrontées à diverses formes de vulnérabilité.

L'année 2024 s'est déroulée dans un contexte caractérisé par des défis économiques et sociaux persistants, nécessitant une mobilisation accrue des acteurs communautaires et associatifs. Malgré des ressources limitées, l'Association YÉLIAN a poursuivi la mise en œuvre de son programme d'activités grâce à l'engagement de ses membres, à la confiance de ses bénéficiaires et aux différentes collaborations développées au niveau local. Au cours de cette année, l'association a mené diverses actions destinées à renforcer la cohésion sociale, promouvoir la santé et le bien-être, soutenir les personnes vulnérables, développer les compétences professionnelles des jeunes et consolider son fonctionnement institutionnel. L'année 2024 a également été marquée par la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant conduit au renouvellement des instances dirigeantes, ainsi que par la réalisation d'infrastructures communautaires visant à améliorer les conditions d'organisation et de mise en œuvre des activités de terrain. Les interventions menées ont bénéficié aussi bien aux membres de l'association qu'à d'autres populations rencontrant des difficultés particulières, conformément à la vision de YÉLIAN qui place l'être humain, la solidarité et le développement communautaire au cœur de son action.

Le présent rapport annuel d'activités rend compte des principales réalisations enregistrées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024. Il présente les actions mises en œuvre, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, les leçons apprises ainsi que les perspectives envisagées pour l'année 2025. Il constitue un instrument de transparence, de redevabilité et de valorisation des efforts accomplis par l'ensemble des acteurs ayant contribué à la vie et au développement de l'Association YÉLIAN au cours de l'année écoulée.

## **I : PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION YÉLIAN**

### **1.1. Historique de l'association**

L'Association YÉLIAN est une organisation communautaire béninoise créée en 2011 à l'initiative de personnes engagées dans la promotion de la solidarité, de l'inclusion sociale et du développement humain. Sa création répond à la volonté de mettre en place un cadre d'entraide, d'accompagnement et de développement capable d'apporter des réponses concrètes aux difficultés rencontrées par diverses couches de la population, notamment les personnes en situation de vulnérabilité. Au cours de ses premières années d'existence, l'association a mené plusieurs actions de proximité à caractère social, éducatif et communautaire. L'expérience acquise sur le terrain et l'évolution de ses activités ont conduit ses promoteurs à engager un processus de formalisation administrative afin de renforcer sa crédibilité institutionnelle et ses capacités d'intervention. Cette démarche a abouti à l'obtention du récépissé d'enregistrement n° 2017/1959/DEP-LIT/SG-ASSOC du 1er juin 2017 délivré par le Préfet du Département du Littoral, conférant ainsi à l'organisation une existence juridique reconnue conformément aux lois et règlements en vigueur en République du Bénin.

Depuis sa formalisation, l'Association YÉLIAN poursuit son développement à travers la mise en œuvre d'actions destinées à promouvoir le bien-être social, la santé communautaire, le renforcement des capacités, l'autonomisation économique, la cohésion sociale et le développement communautaire.

### **1.2. Vision**

L'Association YÉLIAN porte la vision d'une société béninoise inclusive, solidaire et équitable, dans laquelle chaque personne, indépendamment de sa condition sociale ou de sa situation personnelle, dispose des mêmes opportunités d'épanouissement, de participation et de développement. À travers cette vision, l'association aspire à contribuer à la construction de communautés résilientes, respectueuses de la dignité humaine, favorisant l'égalité des chances, la justice sociale et le vivre-ensemble.

### **1.3. Mission**

La mission de l'Association YÉLIAN est de contribuer à l'amélioration durable des conditions de vie des populations, particulièrement des personnes en situation de vulnérabilité, à travers des actions de solidarité, de promotion de la santé, de renforcement des capacités, d'accompagnement social, d'autonomisation économique et de développement communautaire. À cet effet, l'association développe des initiatives visant à favoriser l'accès aux services sociaux de base, à renforcer les capacités individuelles et collectives, à promouvoir le bien-être des communautés et à soutenir les efforts de développement local.

### **1.4. Valeurs**

L'ensemble des actions de l'Association YÉLIAN repose sur des valeurs fondamentales qui orientent son fonctionnement et ses interventions auprès des populations bénéficiaires. Ces valeurs sont notamment : la solidarité, le respect de la dignité humaine, l'inclusion sociale, l'équité, la responsabilité, l'intégrité, la transparence, la confidentialité, la participation communautaire et le professionnalisme. Ces principes constituent le fondement de l'engagement de l'association et guident les relations qu'elle entretient avec ses membres, ses partenaires et les communautés bénéficiaires.

### **1.5. Domaines d'intervention**

Pour accomplir sa mission, l'Association YÉLIAN intervient dans plusieurs domaines complémentaires qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations. Ses principaux domaines d'intervention sont : la santé communautaire, la promotion du bien-être social, l'assistance sociale et humanitaire, l'accompagnement psychosocial, la promotion et la protection des droits humains, le renforcement des capacités, l'éducation communautaire et la sensibilisation, l'insertion socioprofessionnelle, l'autonomisation économique, le développement communautaire, la sécurité numérique et la protection des données, l'appui aux initiatives génératrices de revenus et la promotion de la cohésion sociale et du vivre-ensemble. À travers ces différents domaines, l'association contribue à renforcer la résilience des individus et des communautés tout en favorisant leur participation active au développement local.

### **1.6. Organisation et fonctionnement**

L'Association YÉLIAN est dotée d'une organisation institutionnelle visant à garantir une gouvernance participative, une gestion transparente des ressources et une mise en œuvre efficace de ses activités.

L'Assemblée Générale constitue l'organe suprême de décision de l'association. Elle regroupe l'ensemble des membres et définit les grandes orientations stratégiques de l'organisation. Elle adopte les rapports d'activités et financiers, approuve les programmes d'actions et procède à l'élection des responsables des différents organes.

Le Bureau Exécutif est l'organe chargé de la gestion et de la coordination des activités de l'association. Il assure la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée Générale, la représentation de l'organisation auprès des partenaires et le suivi des programmes et projets.

La Cellule d'Audit Interne assure le contrôle interne de l'association. Elle veille au respect des textes fondamentaux, à la transparence dans la gestion des ressources et à l'application des principes de bonne gouvernance.

Afin d'assurer le fonctionnement quotidien de l'organisation, l'Association YÉLIAN dispose également d'un Service Administratif et Financier chargé de l'exécution technique et opérationnelle des activités. Ce dispositif comprend :

- un Service Administratif chargé de la gestion administrative, documentaire et du secrétariat ;
- un Service Financier, responsable de la gestion comptable, financière et budgétaire ;
- un Service de Suivi-Évaluation chargé du suivi des activités, de la collecte des données, de la mesure des résultats et de l'évaluation des impacts des interventions.

Pour répondre à des besoins spécifiques ou accompagner la mise en œuvre de certaines activités, l'association peut créer des commissions techniques temporaires ou permanentes. Ces commissions sont chargées d'étudier des questions particulières, de formuler des recommandations et d'appuyer les organes dirigeants dans l'exécution de leurs missions. Au 31 décembre 2024, l'Association YÉLIAN comptait trente-deux (32) membres actifs répartis dans plusieurs localités du Bénin. Cet effectif évolue régulièrement en fonction des adhésions, des départs et de la dynamique associative. Grâce à cette organisation, YÉLIAN poursuit son engagement en faveur du développement humain, de la solidarité et de l'amélioration durable des conditions de vie des populations.

## **II- GOUVERNANCE ET VIE INSTITUTIONNELLE EN 2024**

La gouvernance constitue un pilier essentiel du fonctionnement de l'Association YÉLIAN. Elle garantit la participation des membres aux prises de décisions, la transparence dans la gestion des ressources et la mise en œuvre efficace des activités de l'organisation. Au cours de l'année 2024, plusieurs actions ont été menées afin de

consolider le fonctionnement institutionnel de l'association et de renforcer ses mécanismes de gouvernance interne.

### **2.1. Tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire**

Conformément aux dispositions statutaires et réglementaires de l'association, une Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue le samedi 13 janvier 2024 à la Base des Artisans d'Ayélawadjè à Cotonou. Cette rencontre a réuni les membres de l'association autour de plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment l'évaluation du fonctionnement de l'organisation, l'examen des perspectives de développement, le renouvellement des organes dirigeants ainsi que les orientations stratégiques devant guider les interventions de l'association au cours des années à venir. Les travaux se sont déroulés dans un climat de responsabilité, de dialogue et de participation active des membres. Les échanges ont permis de faire le point sur les acquis enregistrés par l'association depuis sa création, d'identifier les principaux défis auxquels elle est confrontée et de définir les priorités d'action pour les prochaines années. Cette Assemblée Générale a constitué une étape importante dans la consolidation institutionnelle de l'association en réaffirmant l'engagement des membres en faveur du développement de YÉLIAN et du renforcement de son impact au sein des communautés.

### **2.2. Renouvellement des instances dirigeantes**

L'un des principaux points examinés lors de l'Assemblée Générale a porté sur le renouvellement des instances dirigeantes de l'association. À l'issue du processus électoral organisé conformément aux textes de l'organisation, les membres ci-après ont été élus pour assurer la gestion de l'association :

- Monsieur Clément BOSSOU, Président ;
- Monsieur Paul AGUEMON, Secrétaire Général ;
- Monsieur Malick AFFAGNON, Secrétaire Général Adjoint ;
- Monsieur Gustave TOSSOU, Trésorier Général ;
- Monsieur Mohamed WABI, Organisateur Général.

Par ailleurs, Monsieur Landry PADONOU a été élu Chef de la Cellule d'Audit Interne.

L'installation de ces nouveaux responsables a marqué le début d'une nouvelle phase de gouvernance de trois (03) ans caractérisée par une volonté de renforcer la structuration de l'association, d'améliorer ses mécanismes de gestion et de développer davantage ses interventions au profit des populations bénéficiaires.

### **2.3. Fonctionnement du Bureau Exécutif**

Au cours de l'année 2024, le Bureau Exécutif a assuré la coordination générale des activités de l'association et le suivi de la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée Générale. Dans ce cadre, quatre réunions statutaires ont été organisées : le 24 février 2024 à Cotonou, le 25 mai 2024 à Abomey-Calavi, le 31 août 2024 à Cotonou et le 14 décembre 2024 à Abomey-Calavi. Ces différentes sessions ont permis d'examiner l'état d'avancement des activités, d'évaluer les résultats obtenus, d'analyser les difficultés rencontrées et de prendre les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions de l'association. Les réunions ont également servi de cadre pour la validation de plusieurs initiatives communautaires, l'examen des questions financières et administratives ainsi que la préparation des activités prévues dans le cadre du Plan Stratégique 2024-2026.

### **2.4. Fonctionnement des services techniques**

Les services techniques de l'association ont joué un rôle important dans la mise en œuvre des activités au cours de l'année 2024. Le Service Administratif a assuré la gestion des correspondances, la conservation des archives, la préparation des réunions et le suivi administratif des activités ; Le Service Financier a assuré la gestion des ressources financières de l'organisation, le suivi des dépenses, la tenue des documents comptables ainsi que la préparation des rapports financiers destinés aux instances de gouvernance et le Service de Suivi-Évaluation a accompagné la planification des activités, la collecte des données relatives aux interventions réalisées ainsi que le suivi des résultats obtenus sur le terrain. L'action combinée de ces différents services a contribué au bon déroulement des activités et au renforcement de l'efficacité opérationnelle de l'association.

### **2.5. Renforcement de la gouvernance organisationnelle**

Au-delà du fonctionnement régulier de ses organes, l'Association YÉLIAN a poursuivi ses efforts de structuration institutionnelle au cours de l'année 2024. Ces efforts ont notamment porté sur l'amélioration des procédures administratives, le renforcement de la gestion documentaire, la modernisation progressive des outils de travail et le développement des capacités organisationnelles des responsables. L'acquisition d'équipements informatiques et la participation de certains membres à des sessions de formation sur la sécurité numérique ont également contribué à améliorer la qualité de la gestion interne et à renforcer la protection des informations de l'association. Dans l'ensemble, l'année 2024 a permis à YÉLIAN de consolider ses mécanismes de gouvernance et de renforcer les bases institutionnelles nécessaires à la poursuite de sa mission de développement communautaire et d'assistance aux populations vulnérables.

### **III- CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITÉS ET ORIENTATIONS D'INTERVENTION EN 2024**

#### **3.1. Contexte général d'intervention**

L'année 2024 s'est déroulée dans un contexte marqué par de nombreux défis sociaux et économiques affectant les populations béninoises, notamment les jeunes, les femmes, les personnes en situation de précarité et diverses catégories de populations vulnérables. La hausse du coût de la vie, les difficultés d'accès à l'emploi, les besoins croissants en matière de santé et de protection sociale ainsi que les inégalités d'accès aux opportunités de développement ont continué d'exercer une pression importante sur les communautés. Face à cette réalité, les organisations de la société civile jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des populations et la mise en œuvre d'actions complémentaires aux efforts des pouvoirs publics. À travers ses interventions, l'Association YÉLIAN s'est inscrite dans cette dynamique en développant des initiatives visant à renforcer la solidarité communautaire, promouvoir le bien-être social et améliorer les conditions de vie des personnes les plus exposées aux difficultés socio-économiques. L'année 2024 a également été marquée par la poursuite de la mise en œuvre du Plan Stratégique 2024-2026 de l'association. Ce document de référence a permis d'orienter les activités réalisées et de garantir une meilleure cohérence entre les actions engagées et les objectifs poursuivis par l'organisation. Malgré les ressources financières limitées dont disposait l'association, les efforts conjugués des membres, des bénévoles et des partenaires ont permis la réalisation de plusieurs activités au profit des bénéficiaires dans différentes localités du pays.

#### **3.2. Principales orientations d'intervention**

Au cours de l'année 2024, les interventions de l'Association YÉLIAN se sont articulées autour de plusieurs axes prioritaires répondant aux besoins identifiés au sein des communautés. Les actions menées ont principalement concerné :

- le renforcement de la gouvernance et de la vie institutionnelle de l'association ;
- la promotion de la cohésion communautaire et de la solidarité ;
- l'assistance sociale et l'accompagnement des personnes vulnérables ;
- la promotion de la santé communautaire et du bien-être ;
- le renforcement des capacités des membres et des bénéficiaires ;
- l'autonomisation économique et l'insertion socioprofessionnelle ;
- le développement des infrastructures communautaires ;
- le renforcement de la sécurité numérique et de la gestion de l'information.

Ces différents axes ont constitué le cadre général d'intervention de l'association tout au long de l'année.

### **3.3. Approche d'intervention**

Dans la mise en œuvre de ses activités, l'Association YÉLIAN a privilégié une approche participative fondée sur l'écoute des besoins des bénéficiaires, l'implication des membres dans les processus décisionnels et la recherche permanente de solutions adaptées aux réalités du terrain. Cette approche a permis de renforcer l'appropriation des activités par les bénéficiaires et de favoriser une meilleure efficacité des interventions. Elle a également contribué à consolider les liens de confiance entre l'association, ses membres, les communautés bénéficiaires et les différents partenaires impliqués dans la réalisation des activités. L'association a par ailleurs accordé une attention particulière aux principes de transparence, de redevabilité, de confidentialité et de respect de la dignité humaine dans toutes ses interventions.

### **3.4. Aperçu général des réalisations de l'année**

Au cours de l'année 2024, l'Association YÉLIAN a enregistré plusieurs avancées significatives dans la mise en œuvre de ses activités. Parmi les principales réalisations figurent notamment l'organisation de l'Assemblée Générale ayant conduit au renouvellement des instances dirigeantes, la tenue de plusieurs réunions statutaires, la réalisation d'actions de solidarité au profit de personnes vulnérables, l'organisation de séances de sensibilisation sur la santé, le renforcement des capacités des membres en matière de sécurité numérique, l'appui à l'insertion professionnelle de jeunes bénéficiaires ainsi que la mise en place d'un centre communautaire équipé d'un système photovoltaïque dans le village de Katagon, dans le département du Plateau. Ces réalisations traduisent la volonté de l'association de poursuivre sa mission malgré les contraintes rencontrées et témoignent de l'engagement constant de ses membres en faveur du développement communautaire. Les sections suivantes du présent rapport présentent de manière détaillée les différentes activités réalisées ainsi que les résultats obtenus au cours de l'année 2024.

## **IV- COHÉSION COMMUNAUTAIRE, SOLIDARITÉ ET VIE ASSOCIATIVE**

### **4.1. Présentation générale**

La cohésion communautaire et la solidarité constituent des valeurs fondamentales de l'Association YÉLIAN. Depuis sa création, l'organisation s'emploie à créer et à maintenir un cadre favorable aux échanges, à l'entraide et à la participation active de ses membres ainsi que des bénéficiaires de ses interventions. Au cours de l'année 2024, l'association a poursuivi ses efforts visant à renforcer les liens entre ses

membres, à promouvoir le vivre-ensemble et à développer des mécanismes de soutien mutuel adaptés aux besoins exprimés par les communautés. Ces actions ont contribué au maintien d'un climat de confiance, à la consolidation de l'esprit associatif et au renforcement de la résilience collective face aux difficultés rencontrées. Les activités réalisées dans ce domaine ont concerné aussi bien le fonctionnement interne de l'association que l'organisation d'initiatives favorisant le rapprochement des membres et la promotion des valeurs de solidarité.

#### **4.2. Organisation des réunions statutaires et rencontres de concertation**

Les réunions périodiques constituent un important cadre de dialogue, d'information et de prise de décision au sein de l'Association YÉLIAN. Elles permettent aux membres de suivre l'évolution des activités, de partager leurs préoccupations et de participer à la définition des orientations de l'organisation. Dans cette dynamique, quatre (04) réunions statutaires du Bureau Exécutif élargies à certains responsables techniques et membres actifs ont été organisées au cours de l'année. Ces différentes rencontres ont réuni l'ensemble des membres du bureau par session. Elles ont permis d'examiner l'état d'avancement des activités programmées, de faire le point sur la situation administrative et financière de l'association, d'identifier les difficultés rencontrées sur le terrain et de proposer des mesures d'amélioration. Les échanges ont également porté sur le suivi du Plan Stratégique 2024-2026, la mobilisation des ressources, la sécurité des activités et les perspectives de développement de l'organisation.

#### **4.3. Renforcement de la cohésion communautaire**

Consciente de l'importance de la cohésion sociale dans la réussite de ses actions, l'Association YÉLIAN a organisé plusieurs activités visant à favoriser les interactions entre les membres et à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté associative. Le samedi 17 août 2024, une journée de cohésion communautaire a été organisée à Pahou dans la commune de Ouidah. Cette activité a réuni soixante-deux (62) participants venus de différentes localités. La rencontre a été marquée par des échanges d'expériences, des activités récréatives, des discussions sur la vie associative ainsi que des séances de sensibilisation sur les valeurs de solidarité, de respect mutuel et de responsabilité collective. Cette initiative a permis de renforcer les liens entre les participants et de favoriser une meilleure intégration des nouveaux membres au sein de l'organisation.

#### **4.4. Promotion de la solidarité et de l'entraide**

L'année 2024 a également été marquée par la poursuite des actions de solidarité développées par l'association au profit de ses membres et d'autres personnes en situation de vulnérabilité. Grâce à la mobilisation des membres et aux contributions

volontaires enregistrées au cours de l'année, plusieurs actions d'entraide ont été réalisées afin d'apporter un soutien ponctuel aux personnes confrontées à des difficultés particulières. Les mécanismes de solidarité mis en place ont permis d'apporter des réponses à diverses situations d'urgence, notamment dans les domaines de l'alimentation, du transport, de l'accès aux soins de santé et du soutien moral. Cette dynamique de solidarité a contribué à renforcer les liens communautaires et à promouvoir les valeurs d'entraide qui fondent l'identité de l'Association YÉLIAN.

#### **4.5. Communication interne et animation de la vie associative**

Dans le souci de maintenir un contact permanent entre les membres et de faciliter la circulation de l'information, l'association a poursuivi l'animation de ses canaux de communication internes. Le groupe numérique de l'association a constitué un outil important de partage d'informations, de diffusion d'annonces et de coordination des activités. Il a permis aux membres d'échanger régulièrement sur les préoccupations de la communauté, les opportunités disponibles et les activités programmées. L'utilisation des outils numériques a également facilité la mobilisation rapide des membres lors des activités et renforcé la participation à la vie associative malgré les contraintes géographiques et professionnelles de certains participants.

#### **4.6. Résultats obtenus**

Les actions menées dans le domaine de la cohésion communautaire et de la vie associative ont permis d'obtenir plusieurs résultats significatifs, notamment : le renforcement de la participation des membres aux activités de l'association, l'amélioration de la circulation de l'information au sein de l'organisation, la consolidation des mécanismes de solidarité et d'entraide, le renforcement du sentiment d'appartenance des membres, l'amélioration de la coordination des activités associatives et le maintien d'un climat de confiance et de collaboration entre les membres. Dans l'ensemble, les activités réalisées au cours de l'année 2024 ont contribué à consolider la cohésion interne de l'Association YÉLIAN et à renforcer les bases humaines indispensables à la poursuite de ses missions au service des communautés.

## **V- SANTÉ COMMUNAUTAIRE, BIEN-ÊTRE ET ACTIONS DE PRÉVENTION**

### **5.1. Présentation générale**

La santé communautaire constitue l'un des axes prioritaires d'intervention de l'Association YÉLIAN. Consciente des enjeux liés à l'accès à l'information sanitaire, à la prévention des infections sexuellement transmissibles et au bien-être mental des

populations vulnérables, l'association a poursuivi en 2024 des actions structurées de sensibilisation, de prévention et d'orientation. Ces interventions ont été menées dans une approche participative et inclusive, visant à renforcer les connaissances des bénéficiaires, à encourager les comportements responsables et à faciliter l'accès aux services de santé disponibles.

## **5.2. Séances de sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive**

Au cours de l'année 2024, l'Association YÉLIAN a organisé deux (02) principales séances de sensibilisation sur la santé sexuelle, la prévention des infections sexuellement transmissibles (IST) et la lutte contre le VIH/SIDA. La première séance s'est tenue le 30 mars 2024 à Ouidah et a réuni environ cent cinquante (150) participants issus de différentes communautés locales. Les échanges ont porté sur les modes de transmission du VIH, les méthodes de prévention, l'importance du dépistage volontaire ainsi que la réduction des comportements à risque. La seconde séance a été organisée le 12 octobre 2024 à Zogbodomey et a mobilisé environ cent cinquante (150) participants également. Cette session a permis d'approfondir les thématiques liées à la santé sexuelle, mais également d'aborder les questions relatives à la santé mentale, au stress, à la stigmatisation et à l'importance du soutien psychosocial. Ces deux séances ont été animées avec l'appui d'un infirmier bénévole, ce qui a permis de renforcer la qualité des échanges et d'apporter des réponses techniques aux préoccupations des participants.

## **5.3. Dépistage volontaire et accès aux services de santé**

Dans le cadre de ses activités de prévention, l'Association YÉLIAN a facilité l'organisation de séances de dépistage volontaire du VIH à l'occasion des deux activités de sensibilisation. Au total, cent douze (112) personnes ont bénéficié de tests de dépistage grâce à la collaboration avec l'ONG Bénin Santé Plus. Cette initiative a permis de rapprocher les services de santé des populations et d'encourager une meilleure prise de conscience de l'importance du dépistage régulier. Les cas nécessitant un suivi médical ont été orientés vers les structures sanitaires appropriées, dans le respect de la confidentialité et de la dignité des personnes concernées.

## **5.4. Distribution de kits de prévention**

Afin de renforcer les actions de prévention, cinquante (50) kits composés de préservatifs et de supports d'information ont été distribués aux participants lors des activités de sensibilisation. Cette action visait à encourager l'adoption de comportements responsables et à réduire les risques de contamination liés aux infections sexuellement transmissibles.

### **5.5. Promotion du bien-être mental et accompagnement psychosocial**

L'année 2024 a également été marquée par une attention particulière accordée à la santé mentale et au bien-être psychologique des membres et bénéficiaires. Des échanges ont été organisés lors des différentes séances afin de sensibiliser les participants à la gestion du stress, à la prévention de l'anxiété, à la lutte contre la stigmatisation sociale et à l'importance du soutien communautaire. Par ailleurs, des cas individuels de détresse psychologique ont été identifiés et pris en charge de manière confidentielle à travers des écoutes et des orientations vers des structures adaptées lorsque cela était nécessaire.

### **5.6. Partenariats sanitaires**

Les activités de santé communautaire ont été rendues possibles grâce à la collaboration avec des acteurs du secteur sanitaire, notamment l'ONG Bénin Santé Plus et des professionnels de santé bénévoles. Ces partenariats ont permis de renforcer la qualité des interventions, d'améliorer l'accès aux services de dépistage et de garantir un encadrement technique approprié lors des activités.

### **5.7. Résultats obtenus**

Les actions menées dans le domaine de la santé communautaire ont permis d'obtenir des résultats significatifs, notamment :

- la sensibilisation de plus de 300 personnes sur les thématiques de santé sexuelle et reproductive ;
- la réalisation de 112 tests de dépistage du VIH ;
- la distribution de 50 kits de prévention ;
- le renforcement des connaissances des participants sur les IST et le VIH/SIDA ;
- l'amélioration de la prise de conscience sur l'importance de la santé mentale ;
- le renforcement de la collaboration avec les acteurs du secteur sanitaire.

Dans l'ensemble, ces interventions ont contribué à améliorer l'accès à l'information sanitaire et à renforcer les capacités des bénéficiaires à adopter des comportements favorables à leur santé et à leur bien-être.

## **VI- PROTECTION SOCIALE ET ASSISTANCE COMMUNAUTAIRE**

### **6.1. Présentation générale**

Dans le cadre de sa mission de solidarité et de soutien aux populations vulnérables, l'Association YÉLIAN a développé en 2024 un ensemble de mécanismes d'assistance sociale destinés à répondre aux situations d'urgence et de précarité

rencontrées par ses membres et d'autres bénéficiaires. Ces interventions ont été réalisées dans une logique de proximité, de réactivité et de respect de la dignité des personnes concernées, tout en tenant compte des ressources limitées de l'organisation.

## **6.2. Assistance sociale et accompagnement**

Au cours de l'année, dix (10) personnes ont bénéficié d'un appui direct de l'association. Ces aides ont concerné principalement l'assistance alimentaire, le soutien médical d'urgence, l'hébergement temporaire ainsi que des appuis financiers ponctuels destinés à faire face à des situations critiques. Ces interventions ont permis de réduire certaines situations de détresse et de renforcer la résilience des bénéficiaires.

## **6.3. Écoute psychosociale**

L'association a également assuré l'accompagnement de dix-huit (18) cas individuels dans le cadre d'un dispositif informel d'écoute psychosociale. Ces séances ont permis aux bénéficiaires d'exprimer leurs difficultés, de bénéficier de conseils et d'être orientés vers des solutions adaptées, notamment en matière de santé mentale et d'accompagnement social.

## **6.4. Mécanismes de solidarité interne**

Un groupe de communication interne via WhatsApp, regroupant cinquante-huit (58) membres actifs, a constitué un outil central de coordination et de solidarité. Ce dispositif a permis la diffusion rapide d'informations, la mobilisation de ressources en cas d'urgence et le renforcement des liens entre les membres.

# **VII- RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET SÉCURITÉ NUMÉRIQUE**

## **7.1. Formation et renforcement des compétences**

Les 1er et 2 avril 2024, plusieurs membres de l'Association YÉLIAN ont pris part à une formation organisée à Cotonou par le Ministère du Numérique et de la Digitalisation sur la sécurité numérique et la protection des données. Cette formation a permis de renforcer les compétences de vingt-cinq (25) participants sur les bonnes pratiques de gestion de l'information et de communication sécurisée.

## **7.2. Outils de travail et modernisation**

Dans le cadre de l'amélioration de son fonctionnement, l'association a procédé à l'acquisition d'un ordinateur portable de marque HP destiné à la gestion administrative et à la production des documents officiels.

### **7.3. Organisation interne**

À la suite de la formation, un guide interne de bonnes pratiques numériques a été élaboré afin de sécuriser les échanges d'informations et de protéger les données sensibles de l'association.

## **VIII- INSERTION SOCIO-ÉCONOMIQUE ET AUTONOMISATION**

### **8.1. Appui à la formation professionnelle**

L'Association YÉLIAN a accompagné quatre (04) jeunes membres dans des parcours de formation professionnelle dans les domaines de la coiffure, de la couture et de la pâtisserie.

### **8.2. Soutien financier**

Un appui financier global estimé à 120 000 FCFA a été mobilisé afin de soutenir ces formations et faciliter l'accès à l'apprentissage.

### **8.3. Suivi des bénéficiaires**

Sept (07) autres personnes ont été identifiées pour un accompagnement progressif en vue de leur insertion socio-économique. Ces actions s'inscrivent dans la volonté de réduire la vulnérabilité économique et de favoriser l'autonomie des bénéficiaires.

## **IX- INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES ET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT**

### **9.1. Centre communautaire de Katagon**

Dans le cadre du renforcement de ses infrastructures communautaires, l'Association YÉLIAN a appuyé la mise en place d'un centre communautaire situé dans le village de Katagon, dans le département du Plateau. Ce centre a été conçu comme un espace sécurisé dédié aux réunions, à la coordination des activités et au renforcement des capacités des membres.

### **9.2. Équipements et innovations**

Le centre est équipé d'un système photovoltaïque permettant l'alimentation en énergie solaire et la recharge des appareils électroniques, facilitant ainsi les activités administratives et communautaires.

### **9.3. Inauguration**

Le centre communautaire a été officiellement inauguré le 20 juillet 2024 en présence des membres de l'association et des acteurs communautaires locaux.

## **X- BILAN GÉNÉRAL, LEÇONS APPRISSES ET PERSPECTIVES**

### **10.1. Bilan général**

L'année 2024 a permis à l'Association YÉLIAN de consolider ses acquis institutionnels, d'élargir ses interventions sociales et de renforcer sa présence communautaire malgré un contexte difficile.

### **10.2. Leçons apprises**

Plusieurs enseignements ont été tirés, notamment la nécessité de renforcer la mobilisation des ressources, d'améliorer la structuration interne et de consolider les partenariats techniques et financiers.

### **10.3. Perspectives 2025**

Pour l'année 2025, l'association entend poursuivre ses efforts dans les domaines de la santé, de l'autonomisation économique, du renforcement des capacités et du développement communautaire, tout en renforçant sa visibilité et sa durabilité institutionnelle.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Le présent rapport met en évidence les efforts continus de l'Association YÉLIAN en faveur des populations vulnérables au cours de l'année 2024. Malgré les contraintes rencontrées, l'organisation a su maintenir ses activités et renforcer son impact communautaire. L'association réaffirme son engagement à poursuivre ses actions en faveur de la solidarité, de la dignité humaine et du développement inclusif au Bénin.

Fait à Cotonou, le 31 décembre 2024

Le Bureau de l'Association.